

Alternatives Economiques

MARS 2023 | N° 432 | 5,90 €

HVE ou les fausses promesses
d'un **label pseudo-écolo**

Comment la France s'est offert
un **empire colonial** bon marché

Wynd : enquête sur une start-up
de la French Tech

RETRAITES

LA RÉFORME QU'IL FAUDRAIT



L 19241 - 432 S - F: 5,90 € - RD



France métropolitaine

Belux./Italie/Grèce/Portugal (cont) 6,90 € ■ Allemagne 7,40 € ■ Suisse 10,20 CHF ■ DOM/S 6,90 € ■ Maroc 69 MAD ■ Canada 10,99 \$ CAD ■ Tunisie 13,20 TND / TOM/S 850 XPF

« LA FRANCE S'EST OFFERT UN EMPIRE COLONIAL BON MARCHÉ »

L'économiste Denis Cogneau vient de publier *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIX^e-XXI^e siècle* (Seuil, 2023), résultat de quinze années d'enquête économique et statistique sur la colonisation française. Un livre d'histoire économique sur une période dont nous vivons encore les répercussions aujourd'hui. En plus de la somme

d'informations offerte, l'intérêt de l'ouvrage tient au fait qu'il remet complètement en cause le célèbre travail de Jacques Marseille (*Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984). Là où Jacques Marseille décrit le fardeau financier que faisaient porter les colonies à la France, Denis Cogneau montre que la France a bénéficié pendant un siècle d'un empire qui lui a peu coûté.

Denis Cogneau

Professeur à l'École d'économie de Paris, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

ENTRETIEN

L'esprit colonialiste de la III^e République a fait l'objet d'un consensus politique : quels étaient les arguments mis en avant ?

Il faut bien comprendre que l'on assiste à la fin du XIX^e siècle à un renversement. La pensée politique libérale, qui domine à l'époque, conserve les traces de la critique du premier empire colonial de la France, mercantiliste et esclavagiste, dont la plupart des territoires ont été perdus après la guerre de sept ans (1756-1763) et la période napoléonienne. Puis, au fur et à mesure du développement de la révolution industrielle, l'idée d'une supériorité de la civilisation européenne s'impose, et on se convainc qu'il est possible et légitime de coloniser « libéralement », sans retomber dans les mauvaises pratiques du passé.

Comment les économistes se sont-ils inscrits dans ce débat ?

Sur ce sujet, le libéral Paul Leroy-Beaulieu est l'économiste phare du moment. Il est l'auteur de *De la colonisation chez les peuples modernes*, qui représente le manifeste économique de la colonisation. Le premier argument, principalement politique, peut se résumer ainsi : si on ne bâtit pas un empire, les autres grandes puissances, en particulier l'Angleterre, le feront, et la France sera dépassée. Par ailleurs, personne ne sait vraiment si cela sera une grosse source de profit, les régions sont pauvres, isolées du commerce mondial, mais cela fournira quand même des débouchés pour la production manufacturière et permettra d'importer des matières premières bon marché. Le saint-simonien Michel Chevalier, le beau-père de Leroy-Beaulieu, qui l'a précédé au Collège de France, rêvait d'un monde ouvert unifiant Europe, Afrique et Orient, reliés par les chemins de fer français. Des économistes comme Léon Walras ou Clément Juglar ne soutiennent pas particulièrement le projet colonial mais ne le rejettent pas franchement non plus. Le plus farouche opposant a été Auguste Comte : il jugeait la colonisation inacceptable. Cette opposition se retrouve chez l'économiste pacifiste Frédéric Passy.

Pour Tocqueville, plus la France retrouvera son honneur et sa fierté, plus sa démocratie sera préservée. Pour tous les libéraux, la violence de la conquête

est un mauvais moment à passer avant que les autochtones comprennent les bienfaits de la présence française.

La fin du XIX^e siècle jusqu'en 1914 correspond à ce que l'on appelle la première mondialisation : l'empire colonial y jouait-il un rôle important pour la France ?

Juste avant la Première Guerre mondiale, la France est à l'apogée de sa puissance économique, elle a pu se tailler un vaste empire colonial, comparable en superficie à celui de son rival anglais. L'empire y joue cependant un rôle modeste : le capital investi dans les colonies ne représente que 10 % des actifs investis à l'étranger (c'est 15 % pour les Britanniques) et 2-3 % de la richesse mobilière (hors terres et logements) totale en 1914.

Pour les entreprises, il n'y a donc pas eu de course à l'empire comme source de profits ?

Certains auteurs expliquent la volonté impériale par le nationalisme de l'époque et la quête de puissance, d'autres insistent sur l'avidité des capitalistes en quête de profits. Au-delà du fait que les deux motivations peuvent être complémentaires, ma lecture est que les entrepreneurs français n'avaient pas de raison de ne pas tenter le coup. Dans la mesure où l'Etat assure le contrôle policier et engage les investissements nécessaires en infrastructures, le coût pour le privé n'est pas très élevé. Il n'y a pas eu de ruée des capitalistes français vers l'empire, ils ont juste profité de son existence.

Pourtant, des fortunes se sont bâties sur la colonisation...

Oui, mais il y a eu aussi de gros échecs ! Les négociants marseillais ont rêvé de faire de l'Algérie la nouvelle Saint-Domingue (Haïti) en y cultivant du sucre ou du coton. A la fin, le pays exportera du blé et du vin, des cultures pas vraiment exotiques. Certains ont beaucoup misé sur le caoutchouc, dont l'utilisation est en plein boom, mais la récolte de l'hévéa est très intensive en main-d'œuvre et, en Afrique

équatoriale, cela va échouer à cause du manque de bras, avec d'énormes scandales humanitaires liés au travail forcé.

A l'inverse, cela fonctionnera en Indochine, où Michelin possède des plantations. Edmond Giscard d'Estaing, le père du futur président, est très présent aux conseils d'administration de plusieurs entreprises coloniales. Autre grande réussite, les huiles Lesieur à partir de l'arachide du Sénégal : grâce à la coopération avec la confrérie mouride, l'arachide est exportée puis raffinée à Dunkerque. Le vin va très bien marcher en Algérie, non sans conflit avec les productions du sud de la France, mais le vin du Languedoc coupé avec celui d'Algérie sera la boisson des poilus de 1914. Ils fument aussi les cigarettes Bastos, qui proviennent d'une entreprise à capital moyen, créée par un colon espagnol installé en Algérie.

Et pendant l'entre-deux-guerres ?

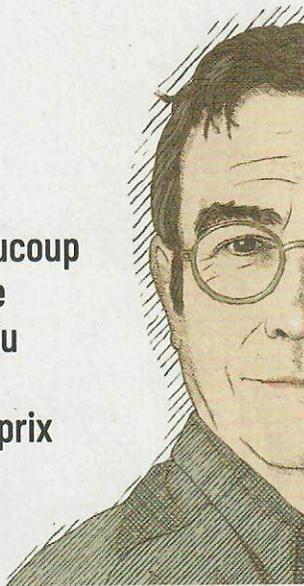
Entre la répudiation des emprunts russes et la crise des années 1930, la valeur des actifs s'effondre, l'empire colonial sert alors de matelas de sécurité. Les économies se referment sur elles-mêmes et, pour la France, cela signifie se replier sur son territoire et ses colonies. Le commerce avec l'empire représente alors presque un tiers des échanges extérieurs français, et les actifs coloniaux finissent par représenter environ 10 % de la richesse mobilière.

Sur un plan strictement financier, les dépenses coloniales ont-elles coûté cher à la France ?

Entre 1830 et la Seconde Guerre mondiale, ce que le contribuable français débourse à travers les dépenses de l'Etat français dans l'empire correspond à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne annuelle. C'est très peu pour un empire qui fait 20 fois la superficie de la France et dans ce « peu », il y a 80 % de dépenses

militaires. Cela change après la Seconde Guerre mondiale, où l'on passe en moyenne annuelle à 3 % du PIB entre 1945 et 1962. Mais, là encore, il y a 0,5 point de pourcentage de dépenses civiles et 2,5 points de dépenses militaires, entre la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie qui coûtent très cher. L'empire a commencé à réclamer beaucoup d'argent lorsque la France a voulu conserver ses colonies à tout prix.

“ L'empire a commencé à réclamer beaucoup d'argent lorsque la France a voulu conserver ses colonies à tout prix ”



On ne peut pas dire que l'argent ait ruisselé de la France vers l'empire au détriment de la métropole, la France s'est offert un empire bon marché. Beaucoup d'impôts ont été prélevés sur place pour faire fonctionner l'Etat colonial : dans les années 1920, les recettes fiscales correspondent à environ 10 % du PIB des colonies, elles s'élèveront à près de 20 % dans les années 1950. C'est un niveau plus élevé que celui pratiqué dans des pays indépendants équivalents comme la Bolivie ou la Thaïlande. L'Etat coercitif, la peur du gendarme incitent à payer ses impôts. Il fallait avoir sa carte justifiant du paiement de l'impôt pour pouvoir travailler, se déplacer.

La France a-t-elle contribué au développement des infrastructures économiques et sociales locales ?

Pour l'essentiel, la métropole a construit des routes, des trains et des ports, les infrastructures nécessaires aux exportations. Elle n'a pas cherché à développer le marché intérieur. Il y a aussi un petit côté pharaonique dans les projets développés par les ingénieurs français. Mais sans commune mesure avec tout ce qui a été réalisé en France : pour paraphraser un vieux slogan, la Corrèze est toujours passée avant le Zambèze !

Au début du XX^e siècle, la Creuse ou la Corse ne sont pas mieux électrifiées que l'Algérie, mais au milieu des années 1950, elles le sont beaucoup plus. La France a également investi dans les villes coloniales, là où habitaient les colons. Ces villes ont l'adduction d'eau, l'électricité, les lampadaires, etc. Alors que l'irrigation et les routes rurales sont délaissées, mais pas autant dans la Creuse ou en Corse, sans parler du Finistère, ou de la Corrèze justement !

Comment se comportent les entreprises après la Seconde Guerre mondiale ?

Le patronat français n'a pas fui en masse. Il croit qu'il va pouvoir rester longtemps, même si les colonies prennent leur autonomie. Sa seule crainte est de voir progresser trop vite les droits sociaux. Il n'anticipe pas les nationalisations en Algérie et ailleurs. On voit des retours de capitaux très significatifs juste avant les indépendances, et aussi juste après, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils reviennent en France, on sait qu'une partie s'est retrouvée en Suisse...

Quel héritage économique a laissé la colonisation française ?

En Indochine, la rupture est forte, les dirigeants s'orientent vers un modèle de socialisme réel et réellement appliqué ! En Algérie, tout le monde est surpris par le départ massif et rapide des pieds-noirs. En Tunisie et au Maroc, les colons français et les juifs autochtones partent un peu plus graduellement.

« Pour les libéraux, la violence de la conquête est un mauvais moment à passer avant que les autochtones comprennent les bienfaits de la présence française »

En Afrique subsaharienne, les quelques colons ont tendance à rester, et le pouvoir, notamment par l'intermédiaire de Jacques Foccart, le conseiller de De Gaulle, organise une transition qui protège les intérêts français. Aujourd'hui, bien que la « Françafrique » n'ait pas disparu, le poids de la France a quand même beaucoup diminué dans le commerce, les investissements et même l'aide au développement.

Si l'on se place du côté des pays colonisés, ils ont conservé un Etat fiscalement coercitif, autoritaire et inégalitaire, dualiste dans le sens où une petite élite publique bien rémunérée s'est glissée sans problème dans le costume des administrateurs français. Des figures de l'anticolonialisme comme René Dumont, Frantz Fanon et Samir Amin dénoncent ce que ce dernier va qualifier de « *socialisme petit bourgeois* ».

Il n'y a jamais eu de convergence entre les pays de l'empire et la métropole. Si l'on revient à notre point de départ, la supposée mission civilisatrice de la France, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle se traduise par des rapprochements en termes de bien-être matériel, d'éducation, de santé, etc. Cela n'a pas été le cas. Il y a eu quelques progrès, mais peu au regard de ceux enregistrés en métropole ou dans d'autres pays indépendants, il n'y a pas eu de « bonus » lié à l'appartenance à l'empire. Le bilan de la « mission civilisatrice » s'avère, au final, très mauvais.

■ Propos recueillis par Christian Chavagneux